

Refus de r.v d'une institudrice

Par caputo_old, le 30/06/2007 à 17:41

suite du premier texte...je pense à mé enfants et o nombre d'année qui vont faire je ne fait pas le courrier mé je resois le buletin scolaire de ma fille qui travail bien heureusement !elle note enfant sournoise trompe son monde attention o comportement et la,la maitresse c'est "vangé"!!ma fille na jamé bouger ! elle me disé trop timide!une semain aprè donc ojourd'hui je resoit un courrier de la solidarité laîque une lettre recommandé comme quoi la prof à porté plainte contre nous ma question et que dois je faire maintenant? merci davoir lu et se né pa facile de tou expliqué ! je trouve tout cela injuste mé ce prof ce s'en tellement protègé par ce syndica qu'elle prend des ailes ! droit et je pense que c'est facile de se dire agréssé!!!dans l'éducation! mais la communication on en a pas eu.....